

# Règlements du Concours « Gagnez un Google Home avec GBD »

*Rendez-vous sur notre page Facebook dès aujourd'hui pour remplir le formulaire de participation et courez la chance de gagner un Google Home!*

## Admissibilité

Le présent Concours est organisé par **Gestion Benoît Dumoulin inc.** Il est ouvert à tous les participants âgés de **18 ans et plus** qui résident dans l'une ou l'autre des régions administratives suivantes: Laurentides, Lanaudière, Laval et Montréal.

En participant, vous attestez que vous avez lu, compris et respecté les règlements du concours en totalité et que vous consentez à vous conformer à ces règlements.

## Déroulement

Le concours « **Gagnez un Google Home avec GBD** » débutera le vendredi 16 mars à midi.

Le concours s'effectuera par **formulaire de participation** sur la page Facebook de GBD Construction. Les personnes désirant voir leur formulaire soumis correctement devront remplir tous les champs obligatoires et consentir à recevoir des messages électroniques commerciaux incluant des courriels, des offres promotionnelles, des concours et de l'information relative aux produits et services de GBD Construction inc.

**Une seule participation** par personne et une **chance additionnelle** de gagner pour chaque ami référé.

La **date limite** de participation au concours est le **31 mars 2018, minuit**.

En tout, **cinq gagnants** seront sélectionnés par **tirage au sort** parmi tous les participants ayant rempli les conditions préalables du présent concours. Le tirage s'effectuera dans les bureaux d'Erod, Agence créative, le lundi 2 avril 2018, midi.

**L'annonce des cinq gagnants** au public s'effectuera via la page Facebook de GBD Construction par publication officielle. Les gagnants auront, au préalable, été contactés par courriel, afin de les aviser qu'ils remportent le prix décrit plus haut. Ces derniers observeront un délai de **24 heures** pour réclamer leur prix et aviser les organisateurs du concours, toujours par courriel, de leur intérêt.

## Attribution du prix

Un **Google Home** sera remis à chacun des gagnants, d'une valeur totale équivalant à 180,00 \$.

Les prix remis ne sont ni monnayables, ni transférables, ni remboursables. GBD Construction se dégage de tous bris et défauts quant aux prix remis ainsi que de tous incidents pouvant survenir suite à l'utilisation du prix remis.

Les gagnants devront récupérer eux-mêmes leur prix au siège social de GBD Construction situé au 425 avenue Mathers, suite 10, St-Eustache (Québec) J7P 4C1.

La remise des prix pourra être filmée ou faire l'objet de prise de photos à des fins de diffusion sur Facebook, Instagram et tout autre médium que GBD Construction jugera pertinent. GBD Construction se réserve tous les droits du matériel produit, ainsi que tous droits de diffusion et autres droits qui ne sont pas expressément accordés dans les présentes.

## **Conditions générales**

Un différend quant à l'organisation ou à la conduite d'un concours publicitaire peut être soumis à la Régie des alcools, des courses et des jeux afin qu'il soit tranché. Un différend quant à l'attribution d'un prix peut être soumis à la Régie uniquement aux fins d'une intervention pour tenter de le régler.

Facebook se dégage de toute responsabilité face aux concours diffusés sur la page de GBD Construction.

Certaines conditions s'appliquent. Pour toute question ou information supplémentaire relative à la tenue du présent concours, veuillez contacter GBD Construction à cette adresse: [info@gbdconstruction.ca](mailto:info@gbdconstruction.ca).

## **Sécurité & confidentialité**

GBD Construction s'engage à protéger et à assurer la confidentialité et la sécurité des renseignements personnels des participants.

\*NOTE: Le générique masculin est utilisé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.